

**ORGANISATION
NEERLANDAISE POUR LE DEVELOPPEMENT (SNV)**

**Projet de développement des pôles de croissance Ouest (PDPC)
Don IDA N° H860-ZR**

Appel à Manifestation d'intérêt n°003/SNV/PDPC/2018

« SERVICES DE CONSULTANTS »

**Recrutement d'un Consultant en Analyse des Plans d'Affaires pour le compte du projet
PDPC**

N° Avis à manifestation d'intérêt : **AMI N° 003/SNV/PDPC/2018**
Date de Publication : **12/04/2018**
Date de clôture : **26/04/2018**

- 1.1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a obtenu auprès de la Banque mondiale des ressources pour le financement du Projet de Développement des Pôles de Croissance Ouest, PDPC en sigle, dont la première composante porte sur le développement des chaînes de valeur agricoles dans le Kongo Central. L'objectif de cette composante est d'augmenter la productivité et l'emploi dans les chaînes de valeur des filières prioritaires de riz, manioc et huile de palme, afin d'accroître les revenus de près de 50.000 agriculteurs, dont au moins 40 pourcent de femmes. La zone géographique de cette composante couvre les corridors d'Inkisi-Mbanza Ngungu-Kimpese et de Boma-Lukula-Tshela.
- 1.2. Dans le cadre de la structuration et la professionnalisation des paysans, le projet a délégué la maîtrise d'ouvrage à la SNV, qui a pour mission de renforcer les liens de coopération entre les agriculteurs organisés en groupements de producteurs (coopératives et associations) à répondre à la demande du marché actuel et potentiel pour les filières suivantes : riz, huile de palme et manioc. Cette mission devrait permettre d'accroître les capacités de production, améliorer leurs marges bénéficiaires et renforcer leurs organisations à entreprendre des initiatives conjointes de marketing. La finalité est de relier les agriculteurs au marché et conclure des accords de productions avec les opérateurs du secteur privé.
- 1.3. Afin d'inciter les paysans à augmenter la production agricole et les connecter aux marchés, il est prévu que le Projet subventionne des investissements structurant qui entravent le développement des chaînes de valeurs dans les filières ciblées dans le cadre d'un mécanisme de financement avec contrepartie du bénéficiaire « Matching grant ». Les acteurs éligibles à cette subvention à coûts partagés sont les Petites et Moyennes Entreprises (Catégorie A) et les Organisations des Producteurs agricoles (Catégorie B). Pour encadrer la mise en œuvre de ce mécanisme, un manuel d'exécution a été élaboré par le projet. Ce dernier fixe les règles et procédures de gestion par les gestionnaires des investissements, bénéficiaires de Matching.
- 1.4. Dans ce manuel, il est clairement indiqué que chaque candidat bénéficiaire devra soumettre, dans un premier temps, la note conceptuelle de son investissement ou sous projet à la structure de mise en œuvre. Ensuite, tous les candidats dont les notes conceptuelles seront retenues, après la vérification sur terrain ou la vérification préalable, seront invités à soumettre des plans d'affaires et propositions à la structure de mise en œuvre qui se chargera de réaliser toutes les diligences qui lui sont requises, avant de soumettre lesdits plans d'affaires à la revue qualité du projet. Il sera indiqué de donner une assurance raisonnable au CPAI sur la bonne qualité des plans d'affaires analysés, la sincérité des informations fournies, la rentabilité des investissements et l'impact éventuels sur les objectifs de développement du projet.
- 1.5. C'est dans ce contexte que la SNV recrute un expert analyste des plans d'affaires qualifié

SMART DEVELOPMENT WORKS

I. MANDAT

1.1. De manière spécifique, le consultant aura les tâches suivantes, sans que ceci soit limitatif :

- Fournir une opinion indépendante sur chaque plan d'affaire, en ce qui concerne : (i) la pertinence du choix de l'investissement ; (ii) la viabilité technique et commerciale ; (iii) la rentabilité financière et économique ; (iv) l'existence du marché/de la demande ; (v) la capacité managériale du bénéficiaire ; et (vi) des mesures d'atténuation environnementale et sociale liées à l'investissement envisagé ;
- Analyse de la conformité des plans soumis par les candidats au canevas retenu et disponible dans le manuel d'exécution de Matching grant ;
- S'assurer que le business plan prend en compte, au moins, les aspects suivants :
 - Contexte territorial et état des lieux de la filière ;
 - Profil adéquat du porteur de l'investissement ou mieux le candidat bénéficiaire du Matching Grant ;
 - Analyse SWOT du système de production ;
 - Objectifs stratégiques et objectifs de développement quantifiés ;
 - Ressources humaines et système de gestion ;
 - Investissements ;
 - Produits et services ;
 - Marketing, concurrence ;
 - Analyse financière avec un plan de financement et les états financiers prévisionnels, etc ;
- Procéder à la revue des indicateurs ratios financiers et émettre son avis sur la rentabilité et les chances de viabilité et de pérennisation des investissements ;
- Procéder à la revue de l'impact socio-économique de l'investissement sur les populations cibles du projet ;
- Emettre son avis motivé sur chaque plan d'affaires. Cet avis sera assorti des propositions d'amélioration, en cas de rejet du plan d'affaires ;
- Appuyer la structure de mise en œuvre dans la standardisation de la structure des formats des plans d'affaires ;
- Procéder aux visites de terrain pour toute vérification utile ;
- Réaliser toute autre tâche qui lui sera requise par la SNV ;
- Participer aux réunions du CPAI ;
- Produire un rapport mensuel d'activités réalisées à soumettre au chef d'équipe de la SNV ;
- Tenir à la disposition de l'auditeur interne la documentation nécessaire pour chaque plan d'affaire approuvé.

II. QUALIFICATIONS & COMPETENCES REQUISES

2.1. Le candidat devra avoir les qualifications suivantes :

- Etre titulaire au minimum d'une licence (BAC+5) en Gestion financière, ou sciences commerciales, économiques ou similaires ;
- Avoir une expérience d'un moins sept (7) ans dans le domaine d'élaboration ou d'évaluation des plans d'affaires, ou évaluation économique-financière des projets d'investissement ;
- Avoir presté dans un cabinet fiduciaire dans les domaines précités et/ou d'audit serait un atout ;
- Posséder une bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures dans la gestion des projets financés par la Banque mondiale serait également un atout ;
- Avoir une connaissance de l'environnement socio-économique du Kongo Central serait un atout ;
- Capacité de travailler dans un environnement multiculturel, et intégrant des intervenants de plusieurs secteurs (Public, privé, des organisations de sociétés civiles, etc.) ;
- Avoir une parfaite connaissance du Français et une connaissance pratique de l'Anglais ;
- Excellente maîtrise de l'informatique (Word, PowerPoint, Excel, Internet, ...).

SMART DEVELOPMENT WORKS

La durée du mandat sera de six (6) mois renouvelables, sur la base de performance satisfaisante après évaluation. Le lieu de travail est Matadi, Province du Kongo Central, avec de multiples missions dans les six (6) pôles nodaux du projet dans la Province du Kongo Central et à Kinshasa.

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

6.1. Contenu des dossiers de candidatures

- Une lettre de motivation adressée au Chef d'Equipe de la SNV.
- Un curriculum vitae (CV) mis à jour, en y mentionnant les références (nom et qualité de la personne, email, téléphone) de trois (3) personnes qui pourraient éventuellement être consultées pour avis.

6.2. Dépôt des dossiers de candidatures

Les candidatures seront déposées aux adresses suivantes :

- Adresse physique : SNV/Organisation Néerlandaise de Développement
Avenue Landu-Panzu, N°1107 Quartier Ciné Palace, Commune de Matadi.

Tél. +243 999 672 850

- Email : congo@snv.org

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de références), du lundi au vendredi de 9H00 à 16H00, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 Avril 2018, et porter clairement la mention «AMI N° 003/SNV/PDPC/RDC/2018 - Recrutement du Consultant en Analyse des Plans d'Affaires ».

Les candidatures féminines remplissant les conditions ci-haut citées sont vivement encouragées.

V. METHODE DE SELECTION

Un consultant sera sélectionné sur base de la méthode de sélection des consultants individuels conformément aux Directives de Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, Edition janvier 2011, révisée en juillet 2014.

Fait à Matadi, le 12 Avril 2018.

Mamadi KABA
Chef d'équipe/a.i
SNV/PDPC

